

Collège de La Colinière, Nantes, le

Monsieur le principal,

Je soussigné vous informe par la présente que je démissionne à compter de ce jour de ma fonction de professeur principal en
Je n'assurerai donc plus d'ici la fin de l'année scolaire aucune des tâches confiées au professeur principal conformément au décret n°93-55 du 15 janvier 1993 (art. 3-2).

Tout d'abord, les missions de professeur principal se sont alourdies depuis de nombreuses années, sans que l'indemnité spécifique ait jamais été revalorisée. La rémunération de l'exercice de ces missions est donc largement insuffisante.

Mais surtout, concourent à cette décision de démission de nombreux éléments de contexte liés aux réformes et à la future loi sur « l'École de la Confiance » :

- diminution de la liberté pédagogique et augmentation de la charge de travail ;
- dégradation des conditions de travail, pour les élèves et les personnels ;
- poursuite du dispositif Parcoursup, risque d'évolution de l'école vers le tri social, la sélection et la marchandisation

Je ne souhaite ni faire le travail de mes collègues Psy-EN, ni contribuer à barrer la route des études supérieures à mes élèves, ni participer à la mise en place de réformes dont mes élèves sont les cobayes involontaires et dont les conséquences paraissent extrêmement floues.

Je vous prie de croire, Monsieur le principal, en mon sincère attachement au service public d'éducation nationale.